

Maintenance des systèmes pluritechniques, Spécialité Technologies avancées appliquées aux véhicules

RNCP3524 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	252
Code(s) ROME	I1304, H1504, H1404, H1210, I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La formation a pour but de doter les candidats de compétences croisées dans les domaines de la chimie, de l'énergétique, de la mécanique, de l'électronique et de l'électrotechnique. Cette culture technologique et professionnelle, associée à une expérience de conduite de projet et à une immersion en entreprise, permet de :

- former des personnes susceptibles de connaître toutes les technologies d'un véhicule moderne dans les processus de conception, de développement et d'industrialisation d'un produit ou d'un ensemble de ce véhicule ;
- consolider des compétences professionnelles à travers la conduite de projets en relation avec le milieu industriel ;
- fournir des compétences professionnelles nouvelles dans la connaissance et le développement des nouvelles technologies liées au domaine de l'automobile, secteur en forte mutation, ainsi que dans leur mise en œuvre ;
- favoriser l'insertion en entreprise par une formation alliant un enseignement théorique, des projets sur des sujets industriels ou de recherche et un stage en entreprise ;
- devenir autonome ;
- faire face aux évolutions futures du marché de l'emploi et prendre conscience du besoin de formation continue tout au long du parcours professionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Grâce à sa formation un titulaire de la licence professionnelle pourra :

- pratiquer, au sein de la sphère traditionnelle de l'automobile, des métiers en constante évolution ;
- exercer, très rapidement après son insertion professionnelle, des activités d'encadrement dans tous les secteurs relevant de la filière automobile ;
- collaborer avec les différents acteurs impliqués dans la conception et/ou dans la maintenance de véhicules modernes et propres.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les métiers dans les secteurs liés aux véhicules sont très divers et les étudiants titulaires de la licence TAAV vont

s'insérer soit dans des métiers liés à la mécanique, l'électronique, l'électrotechnique, la thermique ou la mesure. La pluridisciplinarité de cette licence favorise l'insertion des diplômés au sein des entreprises grâce à leurs acquis sur l'ensemble des technologies des véhicules. Par la suite, leur évolution dans l'entreprise sera aussi facilitée. Ce professionnel occupe des fonctions de technicien supérieur/ assistant d'ingénieur au sein des services de conception, de développement et d'industrialisation. Il peut accéder à des fonctions de responsable d'atelier de maintenance ou d'ilot de production. Il peut aussi se diriger vers les métiers de l'expertise automobile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien/technicienne en :
- Maintenance automobile ;
- expert technique automobile ;
- motoriste metteur au point ;
- maintenance d'équipement de production ;
- applications industrielles ;
- contrôle et mesure en mécanique ;
- mise au point en électronique ;
- électrotechnicien d'essai ;
- en mesure physique en recherche et développement.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 204 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	54 913
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Non

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-poitiers.fr/>

<http://iutp.univ-poitiers.fr/>

<http://www.univ-poitiers.fr/>

<http://www.iutp.univ-poitiers.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3524/>